



AFRICANISER GOUVERNER VALORISER

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Assemblée Générale Constitutive du Comité Africain de Développement Durable Intégré (CADDI) s'est tenue à Rabat, le **22 septembre 2026**, au Centre Africain de Formation et de Recherche Administratives pour le Développement (CAFRAD), institution panafricaine intergouvernementale dédiée à la formation, à la recherche et à la modernisation de l'administration publique et de la gouvernance en Afrique.

Le choix de ce lieu revêt une signification particulière pour le CADDI. Créé en **1962**, sous l'impulsion de **Feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'entoure de Son infinie miséricorde**, le CAFRAD s'inscrit depuis sa création dans une dynamique africaine fondée sur la connaissance, la formation, la recherche et la coopération.

La circonstance est d'autant plus symbolique que, le **21 septembre 2026, le Royaume du Maroc a commémoré le 28^e anniversaire de la disparition de Feu Sa Majesté le Roi Hassan II**. Le lendemain, **22 septembre**, l'Assemblée Générale Constitutive du CADDI s'est tenue dans cette institution porteuse d'une longue tradition de coopération et de développement des capacités africaines.

Cette proximité historique reflète également la continuité dans le temps d'une vision panafricaine, aujourd'hui opérationnalisée à travers de nombreuses initiatives de **Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste**, fondées notamment sur les valeurs de solidarité africaine, de coopération Sud-Sud, de partage d'expertise, de développement durable, de valorisation du capital humain et d'intégration économique du continent.

Ces valeurs constituent un **cadre de référence pour l'action du CADDI**, dont la vision s'articule autour de trois missions stratégiques complémentaires visant à contribuer à la libération et à la valorisation du potentiel du continent africain :

1. L'africanisation des normes et mécanismes de gouvernance des projets durables ;
2. La promotion de la gouvernance intelligente et durable des agendas de développement africains ;
3. La valorisation stratégique du potentiel du continent africain.

Ces missions visent notamment à rapprocher les institutions publiques, collectivités territoriales, entreprises, universités, centres de recherche, organisations professionnelles et acteurs de la société civile, autour de projets, de connaissances et de solutions répondant aux priorités du continent.

L'Assemblée Générale Constitutive a réuni les membres fondateurs, ainsi que plusieurs partenaires africains et internationaux institutionnels, économiques, académiques et professionnels engagés dans les dynamiques de développement du continent africain.

Afin de traduire ses orientations stratégiques en programmes, projets et actions concrètes, le CADDI prévoit notamment la mise en place de commissions et groupes de travail spécialisés,

ainsi que d'antennes régionales et de représentations nationales, qui constituent les principaux échelons territoriaux de mise en œuvre de ses missions.

Les activités du CADDI sont organisées, par ailleurs, autour de **trois espaces géographiques** complémentaires, auxquels peuvent participer les institutions, organisations, entreprises, experts et autres acteurs adhérant à ses principes, valeurs et objectifs fondamentaux :

1. **Le Collège marocain**, regroupant les acteurs établis au Royaume du Maroc ;
2. **Le Collège continental**, regroupant les acteurs issus des différents pays et régions du continent africain ;
3. **Le Collège international**, regroupant les partenaires, institutions, organisations et experts établis hors du continent africain et souhaitant contribuer aux objectifs et aux programmes du CADDI.

Ces trois espaces géographiques constituent des cadres de représentation, de concertation, de coopération et de mobilisation des compétences et des ressources, au service de la mise en œuvre des programmes et initiatives du CADDI.

Cette architecture permettra au CADDI de répondre de manière structurée et coordonnée aux problématiques prioritaires du développement du continent africain, notamment celles inscrites dans les orientations et objectifs des Nations Unies et dans les aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, en favorisant la conception et la mise en œuvre de programmes, projets et initiatives à fort impact.

L'Assemblée Générale Constitutive a également accordée une place particulière à **ZLECAF Virtuelle (ZV)**, initiative stratégique portée par le CADDI. ZV est conçue comme un écosystème numérique panafricain de développement durable innovant, vise notamment à faciliter et à sécuriser le commerce, l'investissement, l'intelligence économique, la mise en relation des acteurs économiques et l'accès aux opportunités de développement durable.

À travers son concept de « Corridor de Commerce Digital Africain Intégré », l'initiative ambitionne de contribuer à une meilleure coopération entre entreprises, fédérations, chambres de commerce, institutions financières, investisseurs, États, collectivités territoriales et partenaires technologiques, notamment dans le cadre de la conception, du financement et de la mise en œuvre de projets en partenariat public-privé (PPP).

ZLECAF Virtuelle entend également contribuer au renforcement de plusieurs dimensions de la souveraineté africaine, notamment économique, financière, commerciale, numérique et technologique, dans le respect des souverainetés nationales et des cadres institutionnels africains.

Le CADDI entend contribuer à la valorisation des compétences, talents, chercheurs, entrepreneurs, cadres, jeunes et diasporas africaines, en favorisant la formation, l'apprentissage productif, le transfert de connaissances, l'innovation et la coopération entre institutions africaines.

Le CADDI exprime sa profonde reconnaissance à l'ensemble de ses partenaires fondateurs et institutionnels publics et privés, ainsi qu'aux experts, organisations professionnelles,

universités, diplomates, chercheurs et acteurs africains ayant contribué à la construction de cette initiative.

Le Bureau exécutif du CADDI est composé d'un ensemble d'élites africaines, femmes et hommes, de haut niveau, ainsi que de représentants d'institutions africaines spécialisées, issus de secteurs diversifiés, notamment, le développement du capital humain, le développement durable, le transport et la logistique, le développement des normes de la transparence et de la durabilité des politiques publiques et des programmes territoriaux, la géomatique, l'intelligence et l'innovation territoriale, les technologies de l'information et de la communication, la finance privée et publique; le financement vert, l'agriculture verte, les domaines juridiques et l'espace de la diaspora.

Cette composition pluridisciplinaire traduit la volonté du CADDI de réunir des compétences africaines de haut niveau afin de favoriser une approche intégrée du développement durable, de la gouvernance intelligente, de l'innovation, de l'intégration économique et de la valorisation stratégique du potentiel africain.

Une reconnaissance particulière est adressée au Directeur Général du CAFRAD pour son engagement panafricain, son ouverture institutionnelle et son accompagnement dans la mise en place de cette nouvelle dynamique.

À travers son action, le CADDI entend contribuer à faire de l'Afrique un espace de paix, de performance et de puissance durable, en s'appuyant sur ses territoires, ses ressources, ses talents, son capital humain, son innovation et ses capacités économiques.

À l'issue de l'Assemblée Générale Constitutive, Dr LKAIHAL Mhamed a été élu Président du Comité Africain de Développement Durable Intégré (CADDI).

Cette élection vient consacrer la confiance accordée à sa vision stratégique, son engagement panafricain et son action en faveur du développement durable, de l'innovation, de l'intelligence territoriale et de l'intégration africaine.

Le CADDI affirme ainsi sa volonté de favoriser une approche fondée sur :

La coopération plutôt que la fragmentation ;

La connaissance plutôt que la dépendance ;

L'innovation plutôt que l'immobilisme ;

La valorisation des ressources africaines plutôt que leur simple exportation ;

Et la transformation des partenariats en projets et en résultats.

L'Assemblée Générale Constitutive constitue ainsi le point de départ d'une nouvelle phase, consacrée à la mobilisation des partenaires, au développement des programmes et à la concrétisation des initiatives panafricaines du CADDI.

Rabat le 23 Septembre 2026

Comité Africain de Développement Durable Intégré

Pôle Communication, Information et Rayonnement Panafricain